

83 % de réussite
en 2025

DURÉE

- Formation initiale ou continue : 1400 h
- VAE : se rapprocher de l'école

DATE ET LIEU

Date de formation : Consultez le site web ou affichage à l'école

Lieu : **Form'Action**
41 lot. Dugazon de Bourgogne
ZAE Petit-Pérour
97139 Les Abymes

PUBLIC CONCERNE

Demandeurs d'emploi /
Étudiants et Salariés
(18 ans et +)

PRÉ-REQUIS

Aucune condition de diplôme n'est exigée
Intérêt pour le public des personnes en situation de handicap et en perte d'autonomie

MODALITÉ

Inscription à l'école
Formation en présentiel
20 participants maximum

HANDICAP

Accessible après étude de situation
suivi d'un entretien avec le référent handicap

PRISE EN CHARGE

- Financement :  
 - Financement personnel
- 6 044,22 € / Participant (formation complète) (Financement possible : Individuel, AIF, employeur, CPF, OPCO, Transitions Pro ...)

CONTACT

Mme BEUCAIRE Raymonde ou
Mme GOSSEC Marie-Alice
contact@formaction.org
<https://www.formaction.org>
Tel : 0590 93 01 16

✧ MÉTIER ✧

L'Accompagnant Éducatif et Social réalise des interventions sociales au quotidien visant à accompagner la personne en situation de handicap ou touchée par un manque d'autonomie quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.

En lien avec l'entourage de la personne, il accompagne tant dans les actes essentiels de la vie quotidienne que dans les activités de la vie sociale, scolaire et de loisirs.

Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte, de la personne vieillissante, et l'accompagne dans la vie sociale et relationnelle. Ses interventions d'aide et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile et en établissement.

Extrait du référentiel professionnel

✧ OBJECTIFS FINAUX DE LA FORMATION ✧

La formation vise à former des professionnels du travail social aux 5 blocs de compétences précisés dans l'arrêté du 30 Aout 2021 :

- Accompagner la personne dans les actes de la vie quotidienne (+ AFGSU)
- Accompagner la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité
- Accompagner à la vie sociale et relationnelle de la personne
- Se positionner en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention
- Travailler en équipe pluriprofessionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne

✧ CONTENU ✧

La formation comprend 560 heures d'enseignements théoriques, 840 heures de formation pratique réparties sur au moins 2 stages, un enseignement relatif aux pratiques informatiques et numériques, un accompagnement aux écrits professionnels, les valeurs de la République, les notions relatives au cadre de vie de la personne et de la respiration.

✧ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ✧

Les cours sont dispensés par des professionnels du secteur et des formateurs qualifiés.

✧ VALIDATION ✧

Blocs de compétences validés à l'école « Form'Action »	Bloc de compétences validé par la « DEETS »
Blocs de Compétences 1, 2, 3, 4 et 5 (coef.1)	Bloc de Compétences 1 (coef.2)